JRS

ie la livre.

c la livre c la livre. c la livre.

c la livre. c la livre. c la livre.

.00 la tonne. .00 la tonne. .00 la tonne.

la douzaine la douzaine la douzaine la douzaine

par 90 lbs.

par 90 lbs. par 90 lbs. par 80 lbs. par 80 lbs. par 80 lbs.

endre

registrés, un cana-esanteur 1380 lbs. leur rouge; pesan-. Ils ont remporté

s bon marché; très 'adresser à Arthur

vendre, Taureaux ux descendant de rés et accrédités. x, Bromptonville, B 6

s et juments Per-standard Bred et dswold Grenville, 4-6fs x 05 ock pour le prin u argent remis.

x, Ste-Anne de la
Q. P05

eux étalons Cana-s premiers prix à ux brebis Leicester S'adresser à Jos. S'adresser à Jos 4—2fs P05 I. G.

e, non enregistrée seulement \$125. e, Chats sauvages iguy, Plessisville. — a fs x 05

ctions dans six minières, \$30,-tre compagnies 0; actions dans

oiter une nou-et une police

mort, cela pa-la liquidation,

a police d'assu chose. Elle dans la pias-ent rien. Plus

acées dans des sporté un sou ce qu'elle avait charrue devant acé ses \$80,000 rance, compte sûres, il aurait dans une spéfait justement jamais à moins Assurez-vous si st un placement ou moins hasarit une fraude.

valable

oloré

LA LOI POUR TOUS

ea Consultations légales, par Charles-F. Letarte avocat du barreau de Québec

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: lo Seuls les abonnés peuvent bénédicier de ce ser rice de consultation: c'est pourquoi toute demande de renselgnements doit être signée, afin que nou puissions constater si le correspondant est abonné: 20 Les questions doivent être adressées directemen au Bulletin: 30 Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurule. Les cas extraordinaires, ou qui nécessite raient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats: 40 Si le correspondant desire une réponse immédiate par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honocaires.

REQUETE AU CONSEIL MUNICIPAL.—(Réponse à P.-L.).—G. Pendant combien de temps une requéte est-elle valable devant le conseil municipal? Pour être plus précis, certains contribuables de la municipalité ont présenté une requête au conseil à telle et telle fin, et le conseil n'a jamais rien décidé à de sujet?

R. Un conseil municipalité ont présenté une requête que les contribuables lui presentent. Cependant, il semble plus raisonnable que ce corps public accepte ou refuse la dite requête. Il ne nous semble pas que le code municipal déclare une requête presente après un certain espace de temps. Autant que possible, il nous semble que notre correspondant pourrait approcher les membres du conseil municipal, demander que la requête soit présentée de nouveau, ou en présenter une nouvelle, où il pourrait faire valoir devant les autorités municipales les réclamations où les droits qu'il désiré faire valor.

INTERPRETATION DE CONTRAT.—(Réponse considération: c'est-à-dire, que la personne

Pour Arrêter l'Influenza, la Grippe

Combattez les Germes dans la Gorge avant qu'ils envahissent

les autres parties du corps.

MESURES PRÉVENTIVES EFFICACES EXPLIQUÉES

de n'avoir pas toute la garantie voulne. Que dois-je faire?

INTERPRETATION DE CONTRAT.—(Répous à A.-S.).—Q. Un conseil municipal a-t-il le droit d'enlever un contrat à une personne qui s'en est portée acquéreur sous prétexte qu'il n'a pas employé tous les outils nécessaires pour exécuter les travaux, alors qu'il est possible de prouver que ces appareils n'étaient pas nécessaires pour maintenir les chemins en bon état?

R. Le contrat fait la loi des parties, et il faudrait prendre connaissance du contrat pour savoir qui arason ou tort. Alors qu'un contrat exige que l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit muni de tel ou tels instruments spéciaux, nous ne voyons pas comment l'entrepreneur soit en de drive de l'autre de document signé entre les parties indique de deutinent signé entre les parties indique de deut

contrat, et réclamer si la corporation municipale annule l'entente intervenue avec lui.

ELEVAGE DU RENARD.—(Répense à D. L.)—Q. Quelle est la distance qui possibile la corporation municipale a tracé un che diffiérentes races sur un même terrain, ou si elle exige que chacune des variétés soit placée dans des pares divers?

R. Nous croyens que toute personne qui possède un permis du genyertement pour faire l'élevage des de mes animaux à fourrures?

on the properties of the properties of the control of the control

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN

SERVICE D'IMPRESSIONS

des mieux outillés de la ville - pouvant exécuter tous genres d'impressions

Brochures-rapports-factum? catalogues - en-têtes de lettres - circulaires enveloppes-lactures-etc.

Gens de la campagne et du district FAITES **IMPRIMER** - AU -"SOLEIL" Nos prix sont bas! DEMANDEZ NOS COTATIONS

LE SOLEIL LTEE

(Département de l'Imprimerie)

A PROPOS DE CHEMIN D'HIVER.—(Répondes à C.-C.)—Q. Un cherain d'hiver a été détourné de sa voie d'été sur les ordres de la corporation municipale. Comme ce chemin passe près d'une maison oi s'amasse la glace d'un petit cours d'eau. Fon prétend que le propriétaire de cette maison est responsable des domages qui pourraient survenir par l'accumulation de ces obstacles?

R. Le fait de donner à un chemin d'hiver un autre trac's que celui qu'il occupe durant l'été, nous semble imposer à la corporation municipale l'obligation d'entretenir elle-même ce chemin, suivant les règlements municipaux. Alors qu'une corporation place un trac's de chemin d'hiver dans un entroit où les obstacles sont plus difficiles à surmonter qu'ailleurs, cette corporation devient responsable de ce qui peut advenir. Quant à l'entretien nécessaire pour maintenir le chemn en bon état, nous ne

ce règlements municipaux. Alors qu'une corporation place un tracé de chemin d'hiver dans un endroit où les obstacles sont plus difficiles à surmonter qu'ailleurs, cette corporation devient responsable de ce qui peut advenir. Quant à l'entretien nécessaire pour meintenir le chemin de bon état, nous ne croyons pas le propriétaire du terrain, où passe ce chemin, responsable en dommages, puisque ce n'est pas lui-mème qui a choisi le site du chemin, et conséquemment les dommages ne surviennent pas de son fait ou de sa mauvaise volonté.

A PROPOS D'HYPOTHEQUE.—(Réponse à D.-A.)—Q. Un certain notaire nous a demandé un prêt sur une compagnie d'aqueduc. Nous avons consenti à le faire; ce prêt était sensé être fait sur première hypothèque. Depuis notre prêt, la compagnie d'aqueduc pour un montant de \$5,000.

00. Pouvons-nous, légalement, réclamer quelquechose à la suite de cette vente, étant donné que les intérêts n'ont pas été payés sur notre capital depuis le moment-où nous avons exécuté ce prêt?

Pour donner une opinion complète à notre correspondant, il faudrait voir l'actions que notre correspondant, il faudrait voir l'actions que notre correspondant a obtenu de la compagnie. Nous croyons que les intérêts des préteurs ne sont pas en danger, du moment qu'ils possèdent la première hypothèque cu sur les propriétés de la compagnie. Nous croyons que les intérêts des préteurs ne sont pas en danger, du moment qu'ils possèdent la première hypothèque que chaque créancier hypothèque du certificat d'arqueduc. Méme s'ils n'ont pas été avisés de la vente, le sh'rit doit teuir compte du certificat d'arqueduc de cettificat d'avise du chaque créancier hypothèque que chaque créancier hyp

INTERPRETATION DE CONTRAT.—(Réponse à J.-F.-N.)—Q. J'ai passé un contrat avec un individu qui s'était engagé à fournir l'eau à ma ferme. D'après le contrat, l'eau qui devait m'être fournie, n'était que le surplus que le propriétaire de l'aqueduc ne pourrait pas employer pour son propre usage. Or le propriétaire du dit aqueduc ne me permet plus de recueillir suffisamment d'eau pour l'usage de ma ferme. Que dois-je faire?

Ces précautions simples prises mointenant vous permettront de combattre la redoutée INFLUENZA, qui se répand rapidement par tout le pays. Les germes de l'influenza trouvent accès dans le corps par la bouche et la gorge. Conservez votre gorge en santé et vous aurez beaucoup fait pour prévenir ce mal. Un moyen efficace de prévention, c'est de se gargariser la gorge trois ou quatre fois par jour avec Nerviline. Une demi-cuillerée à thé de Nerviline dans de l'eau constitue un gergarisme des plus efficaces. Les propriétés destructives de germes de la Nerviline auront tôt fait de détruire toute bactérie dans la bouche et la gorge. Si la poitrine est douloureuse, si poitrine avec Nerviline. Chaque goutte pénétrera et la congestion sera soulagée.

Comme de raison, il est absolument nécessaire de nettoyer parfaitement tout le système avec les Pilules du Dr Hamilton qui stimulent les organes éliminatoires et débarrassent le système des résidus infectieux. Le traitement combiné de Nerviline et des Pilules du Dr Hamilton donnera promptement et entièrement des résultats satisfaisants.

recu de la vente, proportionnellement à la somme que chaque créancier hypothécaire a placé dans la compagnie. Il faut tenir compte, cependant, que les frais de la cour doivent être payés en premier lieu.

ROUTE ET CLOTURE.—(Réponse à A.S.)—Q. Je suis propriétaire d'un lot qu'une route traverse d'un bout à l'autre, et par ce fait, sépare en deux le lot qui est ma propriété. Quel droit ai-je au sujet des clôtures nécessitées par la construction de cette route?

R. En vertu de l'article 474 du code municipal, lorsqu'un terrain est divisé en deux parties par une route, il ne doit pas être laissé au propriétaire de terrain plus de clôture à faire le long de cette route, fait partie des travaux de la route.

DOMMAGES.—(Réponse à A. St.C.)—Q. Un individu a coupé du bois de pulpe pour un entrepreneur, et s'est permis de couper ma clôture sans permission, et d'entrer sur mon terrain pour attein dre le chemin public. Al-je quelque droit contre lui?

R. Il n'y a aucun doute qu'il y a une action en servir devant la cour de justice, ils doivent mentionner leur qualité, et à quelle municipalité ils appartiennent.

SECRETAIRE ET HOTELIER.(Réponse à A.-R.)—Q. Un hôtelier peut-il être nommé secré-

permission, et d'entrer sur montonne de le chemin public. Ai-je quelque droit conne dre le chemin public. Ai-je quelque droit conne de de la chemin public. Ai-je quelque droit conne de de la chemin public de cette action en dominages, dans les circonstances, doit être basé sur le dire d'experts, c'est-à-dire, que notre correspondant doit d'abord consulter des experts avant de déterminer la somme de dominages à laquelle il a diroit.

INTERPRETATION DE CONTRAT.—(Réponse à I.-N.)—Q. J'ai passé un contrat avec un individu qui s'était engagé à fournir l'eau à maindividu qui s'était engagé à fournir l'eau